

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

L. DUGÉ DE BERNONVILLE

Chronique des questions ouvrières et des assurances sur la vie

Journal de la société statistique de Paris, tome 69 (1928), p. 125-130

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1928__69__125_0

© Société de statistique de Paris, 1928, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV

CHRONIQUE DES QUESTIONS OUVRIÈRES
ET DES ASSURANCES SUR LA VIE

Le coût de la vie et les salaires en France en 1927. — Les indices des prix de détail calculés en 1927 par la *Statistique générale de la France*, et les indices de la dépense d'une famille ouvrière pour l'alimentation, le loyer, l'habillement, etc., établis par quelques commissions régionales fonctionnant en application du décret du 19 février 1920, sont reproduits dans le tableau ci-dessous.

Indices, base 100 en 1914.

	Ensemble des villes de plus de 10 000 habitants	Prix de détail 13 articles première nécessité		Dépense d'une famille de 4 personnes, établie par les Commissions régionales de :				
		Paris	(ind. trim.)	Nancy	Marseille	Bordeaux	Rouen	
1927 :								
Janvier	»	592	»	516	»	»	553	
Février	586	585	524	520	619	»	»	
Mars.	»	581	»	516	»	609	»	
Avril	»	580	»	529	626	»	528	
Mai	572	589	525	529	»	»	»	
Juin.	»	580	»	528	625	624	»	
Juillet	»	557	»	512	»	»	530	
Août.	553	539	507	508	614	»	»	
Septembre	»	532	»	505	»	592	»	
Octobre	»	520	»	493	604	»	526	
Novembre	526	500	498	»	»	»	»	
Décembre	»	523	»	496	608	571	»	
1928								
Janvier	»	530	»	498	»	»	519	
Février	522	522	»	506	»	»	»	

A la suite du mouvement de baisse qui s'était manifesté fin 1926, consécutivement au rétablissement du franc, il y a eu, pendant le premier semestre de 1927, une certaine stabilisation du coût de la vie. Puis, une nouvelle baisse, assez sensible, a été enregistrée au cours du second semestre. Comme celle-ci est dûe presque exclusivement à la chute des cours des produits agricoles, elle se trouve plus accusée par les indices des prix de détail de 13 articles (denrées alimentaires pour la plupart), que par les indices des commissions régionales qui comprennent l'habillement, le loyer, les dépenses diverses. L'indice des prix de détail à Paris est tombé à son niveau le plus bas en novembre, se relevant par la suite; par rapport au mois de janvier de l'année dernière, l'indice de janvier 1928, enregistre une réduction de 10 %.

Pendant la même période, l'indice du coût de la vie d'une famille ouvrière de quatre personnes a baissé d'environ 3 % à Marseille, 5 % à Nancy, 6 % à Bordeaux et Rouen. Pour Paris, l'indice du coût de la vie du quatrième trimestre 1927 est de 9 % moins élevé que celui du quatrième trimestre de l'année précédente.

D'après les données statistiques dont on peut disposer, il ne semble pas que les salaires aient subi, au cours de l'année 1927, des modifications très sensibles, sauf dans quelques groupes professionnels. Par exemple, les salaires des ouvriers mineurs, qui avaient bénéficié d'une augmentation relativement forte l'année précédente, ont été réduits d'environ 7 %, ainsi que l'indiquent les chiffres ci-après :

Salaires moyens journaliers dans les mines de houille.

	1926		1927		
	1 ^{er} trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre
Ouvriers de fond . . .	27,20	34,51	35,63	33,46	32,92
Ouvriers de jour . . .	16,29	20,56	21,04	19,38	19,50
Ensemble (fond et jour)	25,82	32,05	32,88	31,08	30,53

Il y a eu évidemment aussi quelques baisses de salaires dans les catégories pour lesquelles une révision est prévue en fonction des indices du coût de la vie. C'est ainsi que le salaire de base des imprimeurs à Paris a été ramené de 48 francs en novembre 1926 à 45f.60 en novembre 1927, ce qui représente 5 % de baisse; de même, des réductions de 3 à 5 % ont été enregistrées dans les salaires minima des ouvriers métallurgistes de certaines régions.

Salaire journalier minimum du manœuvre métallurgiste.

	Calais	Strasbourg	Nantes	Saint-Nazaire
Décembre 1926	21,80	19,60	25,10	24,35
Décembre 1927	21,25	18,80	23,90	23,70

Les résultats généraux de l'enquête effectuée en octobre 1927, par la *Statistique générale de la France*, auprès des Conseils de prud'hommes d'environ 200 localités, s'établissent comme suit, comparés à ceux des enquêtes antérieures.

	Moyennes des salaires journaliers				Indices base 100 en 1911		
	Octobre 1927	Octobre 1926	Octobre 1925	1911	Octobre 1927	Octobre 1926	Octobre 1925
Hommes (38 professions)	27,34	26,93	23,25	4,61	593	584	504
Femmes (7 professions)	14,84	15,29	12,25	2,29	648	668	535

De 1925 à 1926, le taux moyen d'accroissement ressortait à 16 % pour l'ensemble des professions masculines, et à 25 % pour les professions féminines. On relève encore d'octobre 1926 à octobre 1927, un léger accroissement de la moyenne pour les hommes (1 1/2 %), mais on note une baisse de 3 % environ pour les femmes. Il convient d'observer que l'enquête d'octobre 1926 n'a sans doute pas relevé les chiffres maxima, atteints par les salaires, la hausse du coût de la vie s'étant prolongée jusque vers la fin de l'année. Au total, il apparaît que le pouvoir d'achat des salaires nominaux s'est maintenu sans grand changement en 1927, mais celui des gains effectifs a pu subir une légère baisse, en raison des chômage partiels qui ont affecté certaines catégories d'industries.

Le chômage en Europe en 1927. — Les chiffres du tableau ci-après représentent les proportions des ouvriers en chômage parmi les membres des organisations ouvrières, dans un certain nombre de pays.

Proportions des chômeurs (en p. 100).

	Grande Bretagne	Belgique	Allemagne	Pays-Bas	Danemark	Suède	Norvège
1926							
Mars	9,8	1,4	21,4	7,8	21,4	14,7	25,9
Juin	14,6	0,9	18,1	5,9	15,8	9,6	22,1
Septembre.	13,7	1,2	15,2	7,2	16,8	9,1	22,3
Décembre.	11,9	2,6	16,7	12,1	32,7	19	29,6
1927							
Janvier	12	2,6	16,5	15,6	31,4	16,3	30,2
Février	10,9	2,3	15,5	13,9	30,7	15,6	31,1
Mars	9,8	1,8	11,5	9,1	25,5	14,1	28,2
Avril	9,4	1,8	8,9	7,5	23,6	12,3	27,4
Mai.	8,7	1,5	7	6,3	18,5	10	25,8
Juin	8,8	1,4	6,3	6	17,6	9,4	22,5
Juillet	9,2	1,3	5,5	6,9	17	8,2	20,9
Août	9,3	1,2	4,9	6,6	16,5	7,7	20,6
Septembre.	9,3	1,4	4,6	6,7	16,2	8,3	22,3
Octobre.	9,5	1,4	4,5	6,6	17	10,4	23,4
Novembre.	10	1,4	7,4	10,6	21,6	12,5	23,7
Décembre.	9,8	3,7	12,9	,	30,5	18,6	28,0

En Angleterre, par suite de la grève générale des mineurs, le chômage avait été particulièrement important au cours de l'année 1926; la fin du conflit minier a entraîné une sensible reprise de l'activité en 1927 et les proportions des chômeurs sont descendues au-dessous de celles enregistrées en 1925. En Allemagne également, il y a eu en 1927, une diminution notable du chômage; toutefois une certaine reprise s'est dessinée en décembre. Par contre, en Belgique, l'activité du travail a été moindre que l'année précédente, par suite de la difficulté, pour les industries, de s'adapter à la stabilisation monétaire. Dans les pays scandinaves, la situation ne présente pas de grands changements par rapport à l'année dernière.

Voici, d'autre part, le nombre des chômeurs secourus, ou enregistrés par les bureaux de placement, dans quelques autres pays :

	Chômeurs secourus		Chômeurs complets enregistrés		
	France	Tchéco-Slovaquie	Italie	Suisse	Pologne
1926					
Mars	543	27.535	109.471	14.307	295.529
Juin	489	40.034	83.264	10.272	243.302
Septembre. . . .	335	42.601	89.434	12.803	185.207
Décembre. . . .	13.072	29.295	181.493	17.900	190.240
1927					
Janvier.	56.275	33.279	225.346	19.370	208.536
Février	80.941	31.431	259.059	19.201	243.592
Mars	75.159	27.074	227.947	13.568	205.770
Avril	58.462	22.356	215.316	11.220	190.578
Mai.	39.555	18.057	216.411	9.547	174.349
Juin	23.710	13.833	214.603	7.735	159.365
Juillet	16.994	11.845	263.091	8.404	147.713
Août	14.825	10.032	291.821	8.854	132.952
Septembre. . . .	12.551	9.609	305.930	8.335	116.843
Octobre.	8.642	8.677	332.240	9.873	115.732
Novembre	10.080	10.850	375.784	12.079	136.738
Décembre	13.221	10.839	414.284	13.701	165.268

En France, le redressement monétaire opéré dans le second semestre de 1926, avait provoqué une brusque augmentation du nombre des chômeurs secourus qui a atteint son maximum le 5 mars 1927, avec 81.000 unités. Dans le courant de l'année, ce chiffre s'est progressivement réduit jusqu'à tomber au dessous de 10.000 en octobre; le léger relèvement constaté à la fin de l'année n'apparaît pas anormal, eu égard aux influences saisonnières. Il faut ajouter que la réduction du nombre des chômeurs secourus a été obtenue en partie grâce au rapatriement d'un certain nombre d'ouvriers étrangers : l'excédent des sorties sur les entrées est de 30.000 environ, tandis que les années précédentes il y avait au contraire un excédent important d'immigrés.

En Italie, l'activité industrielle a subi le contre-coup de la revalorisation de la lire et de sa stabilisation légale : le nombre des chômeurs enregistrés à la fin de 1927 est plus du double de ce qu'il était l'année dernière. Dans les autres pays figurant au tableau, et notamment en Tchécoslovaquie, la situation s'est sensiblement améliorée.

Le rendement de la taxe d'apprentissage (1). — La taxe pour le développement de l'enseignement technique et de l'apprentissage, instituée par l'article 25 de la loi de finances du 13 juillet 1925, s'applique, en principe, à toutes les entreprises industrielles et commerciales versant au moins 10.000 francs de salaires annuellement. Le taux est de 0,2 % du montant des salaires. On sait que la loi prévoit des exonérations totales ou partielles pour les assujettis qui consacrent déjà des sommes importantes au développement de l'enseignement technique et de l'apprentissage. L'application de cette clause a soulevé de nombreuses difficultés. Pour faciliter la tâche des comités départementaux, le conseil supérieur de l'enseignement technique a établi un barème qui n'est entré en application qu'au cours de l'année 1927. D'après ce barème, l'exo-

(1) D'après le rapport de M. le député Jean Locquin sur le budget de l'enseignement technique pour l'exercice 1928 (Chambre des Députés, session de 1927, n° 4881).

nération totale ne peut être accordée que si l'assujetti justifie de dépenses faites non seulement pour le développement de l'apprentissage proprement dit, mais aussi pour la formation des cadres moyens et supérieurs et pour la diffusion de l'enseignement ménager. Si le montant total de la taxe est représenté par le chiffre 100, il faudra que l'assujetti justifie non seulement qu'il a consenti des dépenses égales au montant de la taxe dont il serait redevable, mais encore qu'il a réparti ces dépenses dans une proportion rationnelle entre les diverses formes de l'enseignement technique. Dans chaque partie, l'exonération totale ne sera accordée que si les dépenses volontairement effectuées atteignent au moins le pourcentage prévu.

On ne connaît actuellement que les résultats de l'exercice 1926 (rendement de la taxe appliquée aux salaires payés pendant l'année 1925), ces résultats sont les suivants :

	Milliers de francs
Produit de la taxe nette.	54.048
Montant des exonérations	25.966
Total.	<u>80.014</u>

Au taux de 0,2 %, ces 80 millions de francs représentent un total de salaires de 40 milliards. Il est vraisemblable qu'en raison de la hausse des salaires et du nombre des entreprises qui ont encore pu échapper à l'impôt, le rendement de la taxe pourra être notablement accru en 1927 et 1928.

La durée du travail dans les industries allemandes. — Au mois d'octobre dernier, la Fédération des Syndicats socialistes a procédé à une nouvelle enquête sur la durée effective du travail en Allemagne. Cette enquête a porté sur 67.000 établissements comprenant près de 3 millions de travailleurs et répartis, comme lors des enquêtes précédentes, entre sept catégories : bâtiment, imprimerie, produits chimiques, bois, métallurgie, chaussures, textiles. Les résultats, publiés dans *Gewerkschafts-Zeitung* du 17 décembre 1927, sont reproduits ci-après ; on a rappelé les chiffres d'ensemble fournis par les enquêtes antérieures.

Industries	Nombre total		Répartition suivant la durée hebdomadaire du travail (pour 100)							
	des établissements	des ouvriers	Établissements				Ouvriers			
			durée réduite	jusqu'à 48 h.	plus de 48 h.	dont plus de 54 h.	durée réduite	jusqu'à 48 h.	plus de 48 h.	dont plus de 54 h.
Bâtiment.	24.548	376.302	—	91,0	9,0	1,3	—	90,4	9,6	2,0
Imprimerie.	4.925	89.902	0,7	83,6	15,7	1,8	0,5	80,1	19,4	2,1
Ind. chimiques.	1.553	212.669	2,8	69,7	27,5	7,1	2,0	63,3	34,7	8,2
Bois.	14.239	213.487	1,1	89,2	9,7	1,6	2,4	87,4	10,2	1,5
Métallurgie.	15.762	1.441.481	2,2	56,5	41,3	6,9	1,8	45,9	52,3	9,5
Chaussures.	926	80.905	22,7	68,8	8,5	0,6	10,9	84,6	4,5	1,0
Textiles.	5.146	490.103	2,3	27,1	70,6	6,0	0,8	31,0	68,2	2,7
Ensemble :	67.099	2.904.849	1,3	76,3	22,4	3,2	1,7	55,6	42,7	6,2
Avril 1917.	57.895	2.532.147	3,2	73,0	23,8	3,7	4,6	47,4	48,0	12,3
Novembre 1924.	51.166	2.362.820	6,1	69,6	24,3	4,5	9,3	45,3	45,4	10,7
Mai 1924.	46.122	2.453.523	—	66,5	33,5	5,1	—	45,3	54,7	13,0

La dernière enquête, contrairement aux précédentes, a eu lieu pendant une période d'accélération de l'activité industrielle, ce qui se traduit par une diminution de la proportion des ouvriers travaillant à semaine réduite (1,7 % contre 4,6 % en avril 1927 et 9,3 % en 1924). Néanmoins le nombre de ceux faisant plus de 48 heures a baissé sensiblement ; au-dessus de 54 heures, on ne trouve plus que 6,2 % des ouvriers en octobre 1927, contre 12,3 en avril, 10,7 en novembre 1924 et 13 en mai 1924.

Le déplacement au profit de la durée plus courte du travail se retrouve, sauf quelques rares exceptions, dans toutes les catégories industrielles visées par l'enquête et dans toutes les régions.

Ces statistiques tendent à montrer que la loi du 9 avril 1927 modifiant l'ordonnance du 21 décembre 1923 sur la réglementation de la durée du travail, a eu des effets

assez notables. Toutefois, l'enquête a dû porter sans doute sur des groupes de travailleurs fortement organisés et l'on ignore dans quelle mesure les résultats obtenus peuvent être généralisés.

Les études concernant le facteur humain dans l'industrie en Angleterre. — Il y a maintenant huit années que fonctionne en Angleterre sous le nom d'« Industrial fatigue research Board », un organisme officiel chargé de l'étude systématique des problèmes intéressant le rôle du facteur humain dans l'industrie. Dans son dernier rapport annuel, publié en 1927, le Board a présenté quelques observations générales sur les résultats pratiques de ses travaux et plus particulièrement sur l'attitude des industriels en face des solutions préconisées.

Il doit d'abord constater que la diffusion des ces méthodes dans les ateliers ne se fait qu'avec beaucoup de lenteur. Il est possible, d'ailleurs, que les dernières années n'aient pas été favorables aux expériences nouvelles à cause des difficultés trop immédiates auxquelles l'industrie devait faire face. Cependant un nombre important d'industriels ont montré tout l'intérêt qu'ils attachaient à ces travaux en acceptant que des recherches soient poursuivies à l'intérieur même de leurs ateliers, et beaucoup d'entre eux ont mis en pratique les méthodes de travail qui avaient été reconnues, après expérience, favorables au rendement. Mais les modifications restent généralement confinées dans ces entreprises particulières sans se répandre au dehors dans la mesure qu'il conviendrait. Le Board estime que les résultats dès maintenant acquis justifieraient l'application sur une large échelle de certains principes indiscutables pour l'organisation du travail. Il exprime l'avis que des comités mixtes de patrons et d'ouvriers devraient être constitués dans chaque industrie en vue d'examiner la mise en pratique des méthodes préconisées par les organismes d'études, méthodes favorables à la fois aux intérêts des employeurs et des employés.

Les Sociétés de secours mutuels en France. — Le dernier rapport du ministère du Travail, publié au *Journal officiel* du 2 février 1928, concerne le fonctionnement des sociétés au cours de l'année 1925.

Au 31 décembre 1925, 22.606 sociétés de secours mutuels étaient inscrites au répertoire : 17.991 sociétés approuvées d'adultes, 2.089 sociétés scolaires et 2.526 sociétés libres. Sur ce nombre, 20.325 sociétés ont fait parvenir leurs états statistiques à l'Administration. Elles comprenaient au total 5.655.000 membres, dont la répartition est fournie par le tableau ci-après où l'on a rappelé les chiffres correspondants relevés avant la guerre, en 1913.

	Nombre de Sociétés		Membres honoraires (milliers)		Membres participants		Total des membres (milliers)	
	1925	1913	1925	1913	1925	1913	1925	1913
Sociétés approuvées . . .	16.373	15.928	584	495	3.894	3.567	4.478	4.062
Sociétés scolaires . . .	1.839	1.834	31	44	742	835	773	879
Sociétés libres	2.023	1.889	35	35	369	358	404	393
Ensemble	20.235	19.651	650	574	5.005	4.760	5.655	5.334

L'activité des sociétés, qui avait été considérablement ralentie pendant la guerre, a marqué une reprise sensible dans les dernières années. Actuellement, si l'on tient compte des sociétés nouvelles constituées depuis 1925, et dont plusieurs ont des effectifs assez considérables, on peut estimer que le nombre des mutualistes s'élève à environ 6 millions.

Pour l'ensemble des sociétés ayant fourni des états statistiques, les chiffres généraux des recettes et des dépenses en 1925, comparés à ceux de 1913, s'établissent comme suit :

	Recettes en milliers de francs				Dépenses en milliers de francs			
	au Total	Cotisations	Subven- tion de l'Etat	Subv. des départ. et comm.	au Total	Frais de ma- ladie	Frais de gestion	
1925 . . .	194.442	108.960	8.669	5.618	153.297	71.184	12.808	
1913 . . .	99.155	59.245	11.162	1.151	99.155	32.568	3.821	

Par rapport à 1913, le montant des recettes n'a pas doublé. La subvention de l'Etat semble même avoir diminué; toutefois le chiffre ci-dessus de 8.669.000 francs concerne seulement les sommes encaissées en 1925; le total pour l'exercice 1925 (y compris les encaissements de 1926 et 1927) s'élève à 13.077.000 francs.

Dans le total des dépenses, la part des frais de maladie était de 46,5 % en 1925, contre 33 % en 1913; celle des frais de gestion est passée de 4 à 8 %.

Pour les seules sociétés approuvées d'adultes, le nombre des sociétaires ayant participé au service de secours de maladie en 1925, a été de 640.405, sur un total de 3.894.000 membres participants, soit 16,44 %. Des secours ont été distribués à 319.082 membres pour une somme totale de 20.208.000 francs, correspondant à 7.110.000 journées de travail. La durée moyenne de la maladie a été de 22 jours 1/3 et la moyenne de l'indemnité pécuniaire par journée de maladie, de 2f.84 (1f. 45 en 1913).

La fortune sociale de l'ensemble des sociétés de secours mutuels s'élevait au 31 décembre 1925, à 1.075 millions de francs, dont 680 millions aux fonds libres et 395 millions aux fonds de retraites; en 1913, le total était de 676 millions.

Production des sociétés françaises d'assurances sur la vie en 1927. — Comme les années précédentes, nous indiquons dans le tableau ci-dessous, d'après le *Moniteur des assurances du 15 janvier*, les principaux résultats des opérations des compagnies d'assurances sur la vie en 1927, comparés à ceux de 1926 :

	Capitaux assurés (Millions de fr.)		Rentes constituées (Milliers de fr.)		Sinistres (Milliers de fr.)	
	1927	1926	1927	1926	1927	1926
Assurances générales . .	323,8	192,1	5.143	4.558	11.886	12.132
Union	575,8	402,8	1.722	1.314	11.253	9.504
Nationale	459,7	354,0	4.670	3.766	13.862	13.556
Phénix	254,7	167,0	2.577	1.818	8.598	10.513
Paternelle-Vie	96,6	96,2	131	86	1.840	1.589
Urbaine.	252,7	252,5	793	707	4.039	4.086
Monde	118,2	95,6	279	50	1.411	1.006
Soleil.	227,9	161,2	569	531	2.807	2.689
Aigle	136,4	93,2	14	110	1.459	1.347
Confiance	159,1	113,4	143	86	1.826	1.773
Patrimoine	123,8	94,7	28	31	1.289	849
Abeille	117,0	105,0	173	141	1.840	2.060
France	102,4	66,9	170	183	1.744	2.371
Foncière	96,2	32,8	191	80	1.983	1.418
Nord	44,4	32,8	24	25	646	401
Sequanaise	165,8	137,0	51	58	2.429	1.910
Lloyd de France	140	57,0	38	34	700	435
Populaire	70,8	56,5	"	"	677	586
Prevoyance	164,7	149,6	104	107	1.951	1.037
Nation	70,1	47,1	13	7	543	350
Secours	49,2	33	16	25	198	72
Alliance Française-Vie. .	24,5	16,4	4	1	38	47
Rhin et Moselle.	"	12,2	"	"	"	30
Avenir Familial-Vie . .	5,8	20,2	"	"	10	"

Le total général des capitaux assurés s'élève à 3.780 millions de francs en 1927, contre 2.840 millions en 1926, ce qui représente un accroissement de 30 %, bien supérieur à celui qui avait été constaté les années précédentes (5 % seulement de 1925 à 1926). En ce qui concerne les rentes viagères constituées, l'augmentation est de 24 %, au lieu de 10 % en 1926.

Il n'est pas douteux que le progrès enregistré en 1927 dans la production des compagnies d'assurances sur la vie, est dû à l'assainissement monétaire qui a fait disparaître en partie les craintes de la clientèle et qui a permis, d'autre part, aux grandes sociétés de modifier leurs tarifs dans un sens plus favorable aux assurés.